

Accompagner et Valoriser l'évolution Agroécologique des Territoires Viticoles sous signe de qualité d'origine – Ecoconception et communication auprès des Consommateurs-AVATEC

CATEGORIE DE L'ACTION

Recherche / Expérimentation Transfert / Développement Formation

DUREE DE L'ACTION 3 années PERIODE DE REALISATION 01/2018 à 12/2020

ETAT DE L'ACTION

Projet En cours, année : 2/3 Terminée

VIGNOBLES CONCERNES

- Anjou / Saumur

CONTEXTE

En réponse à une pression sociétale, médiatique et réglementaire forte (Ecophyto 2025, Suppression du Glyphosate ...) et aux objectifs de diminution des impacts de l'agriculture sur le réchauffement climatique liés aux COP21 et 23, la profession viticole doit impérativement s'engager dans des démarches de changement de pratiques vers des modes de production plus respectueux de l'environnement. En tout premier lieu, une diminution de l'utilisation des intrants en général et des pesticides en particulier est attendue. La forte mobilisation en Val de Loire dans le programme Ecophyto porté par le ministère de l'agriculture (Saint-Ges and Bélis-Bergouignan, 2009) démontre la volonté de la profession viticole pour faire face à ce nouvel enjeu. Mais les enjeux environnementaux sont plus larges... Les activités agricoles contribuent également à l'érosion des sols, leur contamination par des métaux lourds, la pollution des eaux de surface et sous-terraines en nitrate, phosphore et pesticides et à la diminution de la biodiversité (MEA, 2005). En moyenne, l'agriculture contribue également à hauteur de 30% aux émissions de gaz à effet de serre (Aneja *et al.*, 2009).

Parallèlement la profession doit faire face à d'autres défis comme l'adaptation au changement climatique. La vigne présente des stades de croissance et de développement bien définis et tout à fait liés aux températures, que ce soit le débourrement, la floraison, la formation des grappes et bien sûr la maturité physiologique et technologique des raisins. Les conséquences du changement climatique sur le développement de la vigne sont largement visibles depuis plusieurs années, notamment en Val de Loire (Bonnefoy *et al.*, 2013). De plus, la disponibilité en eau risque de diminuer sensiblement dans le cadre futur du changement climatique avec peu de leviers d'actions pour la filière viticole. Or la disponibilité de la ressource en eau impacte les variables du fonctionnement de la vigne (Coulon-Leroy *et al.*, 2014) ce qui peut être préjudiciable à la qualité et au style des vins. Enfin le citoyen exerce également une pression sur la profession agricole d'abord en tant que consommateur qui souhaite consommer plus sain et plus respectueux de l'environnement (Vitisphère, 2016), mais également en tant que riverain directement affecté par certaines pratiques comme les traitements phytosanitaires. Ces pressions et inquiétudes sont largement relayées par les médias et obligent la profession viticole à renforcer et objectiver ses démarches environnementales et à organiser une meilleure communication collective autour de ses actions.

Enfin le Décret ministériel de mars 2016 autorisant l'intégration des mesures agro-écologiques dans les cahiers des charges des AOC constitue aujourd'hui une réelle opportunité de contribuer de manière majeure à la transition agro-écologique de la filière viticole. La filière s'est emparée très rapidement de cette opportunité en publiant en Mars 2017 le guide de l'agro écologie en viticulture (IFV, 2017) répertoriant les mesures envisageables à l'attention de viticulteurs à titre individuel ou collectif. Mais l'intégration de ces mesures affecte les systèmes de production au-delà de la pratique elle-même. Pour réaliser ces changements dans de bonnes conditions, il apparaît nécessaire de définir des stratégies environnementales qui intègrent tout le processus d'élaboration des vins de la parcelle à la mise en bouteille. En Val de Loire plusieurs appellations se sont engagées dans des projets d'intégration de la dimension environnementale dans leur stratégie à court ou moyen terme.

Ce projet vise à accompagner ces appellations dans leur démarche. Les connaissances, les méthodes et les outils scientifiques seront mobilisés pour aider les parties prenantes à identifier et actionner les leviers nécessaires pour faire face aux obstacles associés à l'intégration de la dimension environnementale dans leur stratégie.

OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE

L'objectif est d'accompagner les filières sous signe d'AOC dans l'intégration de la dimension environnementale dans leur stratégie à court ou moyen terme et leur valorisation auprès des consommateurs. Les trois piliers de cet accompagnement sont : i) faciliter l'appropriation et la priorisation des enjeux environnementaux sur les territoires étudiés; ii) évaluer à différentes échelles le potentiel environnemental, de qualité des produits et de valorisation des changements envisagés pour orienter les choix des collectifs, iii) éco-concevoir des changements de pratiques et évolutions du cahier des charges avec les parties prenantes y compris les consommateurs et riverains. iv) donner des éléments d'aide à la décision pour accompagner la stratégie des organismes de gestion des AOC et la valorisation économique des démarches mises en œuvre.

Deux cas d'étude contrastés illustrant la diversité des appellations dans le vignoble Val de Loire ont été définis : d'une part les appellations de Savennières, Chaume et Quart-de-Chaume ont été ciblées ; d'autre part celles des Rosés Les cas d'étude du projet offriront des illustrations de parcours différents permettant de communiquer les résultats à un large public. Les différents livrables du projet contribueront à identifier plus largement les freins et les leviers sociotechniques aux dynamiques de transition agro-écologique au sein des AOC.

Le projet est structuré autour de **3 phases**

La phase 1 du projet contribue à réaliser l'état de l'art des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires sous appellation d'origine contrôlée. A l'issue de cette phase *les questions de terrains prioritaires* pour l'intégration de la dimension environnementale dans les stratégies d'appellation seront identifiées. Les développements méthodologiques en lien avec les thématiques « environnement et agro-écologie », « qualité-typicité » et « perception des consommateurs » seront réalisés dans **la phase 2** avec l'objectif de produire des *connaissances, méthodes et outils* pour traiter des questions de terrain identifiées dans la phase 1. Enfin **la phase 3** permettra le développement d'une démarche d'éco-quali-conception (écoconception + qualité), avec les parties prenantes et en intégrant la perception des consommateurs et riverains, dans laquelle les *connaissances, outils et méthodes* développées dans la phase 2 seront utilisées pour traiter des *questions de terrain* identifiées dans la phase 1.

Objectifs de la Phase 1 : Analyse sociotechnique des AOC viticoles en Val de Loire : leviers et obstacles pour l'intégration de la dimension environnementale dans la stratégie des appellations

- Identifier les enjeux environnementaux et socio-économiques et les changements de pratiques envisageables
- Identifier les stratégies en place, la gouvernance, les marges de manœuvre et les opportunités pour l'intégration de l'environnement dans la stratégie des appellations
- Faciliter l'appropriation et la priorisation des enjeux environnementaux des territoires

Objectifs de la Phase 2: Développements méthodologiques et co-construction avec les parties prenantes

- Développer un cadre méthodologique pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement et la qualité des raisins et des vins, de changement de pratiques envisagées à l'échelle du territoire
 - o Représenter la diversité des systèmes en lien avec les enjeux environnementaux et les styles de vins produits
 - o Analyser les interactions entre les pratiques, les spécificités du milieu et la typicité des vins
 - o Intégrer des indicateurs complémentaires et/ou modèles simples en complément de l'ACV pour évaluer les composantes de la multifonctionnalité du territoire (biodiversité, services éco systémiques)
- Evaluer la flexibilité d'une combinaison de pratiques pour assurer une synergie entre atténuation des impacts environnementaux, adaptation au changement climatique et maintien de la qualité à l'échelle du territoire
- Apporter des outils pour interroger sans biais les consommateurs et riverains sur leurs perceptions environnementales en fonction du niveau d'information mis à disposition (enjeux, pratiques, interaction enjeux/pratiques)

Objectifs de la Phase 3 : Atelier d'éco-quali-conception et analyse réflexive

- Développer une démarche d'écoconception participative intégrant à la fois les acteurs du territoire et les consommateurs
- Evaluer d'un point de vue environnemental, qualité et économique (aménités) et qualité des produits, plusieurs scénarios de changement de pratiques
- Explorer la généralisation de la démarche aux autres appellations en Pays de Loire et au-delà

RESULTATS ACQUIS (POUR LES ACTIONS EN COURS OU TERMINEES)- NON CONCERNE

DOCUMENTS DISPONIBLES

Document technique du Projet complet déposé au FEDER

ORGANISMES PORTEUR DU PROJET

ESA

Interlocuteur

Frédérique Jourjon

Téléphone

+33 2 41 23 55 17

Courriel

f.jourjon@groupe-esa.com

ORGANISMES PARTENAIRES (ACTION EN REGION)

- ESA (Usc GRAPPE ESA-INRA et UMR BAGAP ESA -INRA-AO) et INRA
- Chambre agriculture Pays de Loire
- Cellule terroirs viticoles Fédération Viticole Anjou Saumur : AOC Savennières ; AOC Chaume ; AOC Rosés
- INAO

ORGANISMES PARTENAIRES (PROJET NATIONAL)

Non concerné